LES VIOLENCES INVISIBLES

Réponse au représentant de l'Unicef à Alger

Le représentant de l'Unicef à Alger a lancé une campagne sous le slogan : «Enfance, zéro violence, zéro silence». Cette campagne nous donne l'opportunité de nous interroger sur les origines de la violence aujourd'hui tant décriée.

Par Boudalia Malika(*)

La première violence faite à l'enfant d'Algérie est celle de lui voler son enfance. Le représentant de l'Unicef présente par voie de presse un véritable plaidoyer pour généraliser et rendre obligatoire le préscolaire en Algérie : «C'est avec le préscolaire et la classe préparatoire (CP) que l'Algérie peut gagner sa bataille de la qualité de l'enseignement…» *El Watan* du 10 mai 2013.

Le représentant de l'Unicef ne nous dit pas si le préscolaire est obligatoire en Europe. Il ne nous dit pas non plus s'il existe un seul pays européen qui a instauré le CP à cinq ans (quatre ans pour les nombreux bénéficiaires de dérogations).

Qu'attend donc le représentant de l'Unicef en Finlande pour s'aligner sur la politique de son homologue à Alger ? L'Europe du Nord n'a-t-elle pas peur de perdre la bataille de la qualité de l'enseignement avec une classe préparatoire à sept/huit ans, et un préscolaire non obligatoire ?

Les droits culturels ou droits d'accès à la culture figurent dans deux textes majeurs :

- La Déclaration universelle de l'Unesco (2001) réaffirme que la culture est le meilleur gage pour éviter guerres et conflits entre civilisations.
- La Déclaration de Fribourg de 2007 réaffirme que les droits culturels sont universels et une exigence de la dignité humaine.

Or, l'enquête nationale sur le préscolaire en Algérie, financée par l'Unicef et menée par le CRASC*, révèle : «Zéro culture» pour les enfants d'Algérie. Les résultats de l'enquête précisent que les enfants d'Algérie sont nourris d'exercices structuraux.

«Il faut savoir, ajoute le représentant de l'Unicef, qu'il y a 17 dollars retournés pour un dollar investi dans le préscolaire.» *El Watan*.

Le représentant de l'Unicef ne nous dit pas, toutefois, si ce dollar doit être investi dans la transmission culturelle ou dans les exercices structuraux.

Il nous dit, en somme, qu'au XXIe siècle, l'école est neutre et universelle, tout comme elle l'était dans la première moitié du XXe siècle, avant l'apparition des sciences cognitives et leur utilisation politique par les multinationales.

La Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant réaffirme comme principe fondamental celui de la non-discrimination.

Or, les résultats de la même enquête nationale, validés par l'Unicef, nous révèlent que le modèle de livre, dominant dans tous les pôles de transmission (crèche, école, mosquée, zaouïa, bibliothèque, maison) répond aux normes d'un groupe d'édition étranger. Normes diamétralement opposées aux normes universelles dont nous sommes exclus. L'équipe du CRASC fait ouvertement la promotion des normes discriminatoires qui nous ont été imposées.

Dans son programme de transmission culturelle au préscolaire, l'Europe prescrit 1 000 titres de la littérature pour enfants et une liste impressionnante de poèmes.

- Les titres du préscolaire en Europe ont pour noms d'auteurs : Andersen, Perrault, Grimm, Homère, La Fontaine, Ronsard, Eluard, Prévert, Queneau, Omar Khayyâm…
- Les titres de préscolaire en Algérie ont pour noms d'auteurs : l'équipe du CRASC ; l'équipe du Laboratoire de langues de l'Université d'Alger-Centre ; inspecteur d'arabe X, inspecteur d'arabe Y, inspecteur de formation X, inspecteur de formation Y…

Equipes et représentants de pouvoirs publics s'imposent comme valeur culturelle et se substituent à El Mutanabbi, Abdel Hamid Benhedouga, Mouloud Mammeri et tous les auteurs universels.

La formation de ces auteurs de substitution est assurée par l'Unesco*, et autres organismes tels que des Banques internationales, au nom de l'appui à la réforme.

L'enfant d'Algérie n'a plus droit à son héritage. Cet héritage qui le définit comme algérien et détermine son destin. Une Algérie avec des Algériens aliénés ! Voilà l'objectif pernicieux, caché derrière les campagnes de sensibilisation qui nous sont offertes.

Parallèlement, sur le plan symbolique, l'effet de la loi de la pesanteur (le poids du cartable à quatre, cinq ans) habitue l'enfant à courber l'échine. En plus de la symbolique, se greffe l'aspect économico-financier, puisque le cartable précoce et volumineux, de par son contenu, génère des flux financiers considérables. Au fait, à qui profiterait cette situation ? Loin de moi l'idée d'insinuer que l'Unicef en profiterait !

2006 : Hatier-Algérie, filiale de Hachette, publie une collection préscolaire en langue nationale avec 283 exercices ! En revanche, Hatier-France, dans ses merveilles pour le préscolaire, publie zéro exercice. Des bébés qui croulent sous les exercices, devoirs, notes, moyennes, compositions, bulletins, classements, examens, redoublements, révisions, punitions, soutien ! Une enfance confisquée…

2003 : L'Algérie choisit en première position un groupe étranger pour concevoir et élaborer les livres pour l'enseignement de la langue nationale.

Les éditeurs algériens pour enfants appliquent rigoureusement les normes de ce modèle. Une véritable invasion ! L'enfant n'a plus aucune chance d'accéder à la culture. Le livre conçu et élaboré dans le cadre de ce modèle a double fonction :

- empêcher la transmission ;
- entraver la compréhension du réel.

On veut que des batteries d'exercices se substituent à l'expérience de l'enfant ! Exercices qui le maintiennent assis. Des exercices qui ont pour fonction de bloquer progressivement l'activité du cerveau. Ce processus semble échapper à ceux qui nous donnent aujourd'hui des conseils. Y a-t-il plus grande violence que celle qui s'attaque à l'inné ? Cette violence s'appelle violence cognitive. Elle constitue le germe qui mine la société algérienne.

La domination de l'industrie cognitive ne s'arrête pas là : l'expérience de l'enfermement de l'enfant, ou de sa mise en case à quatre, cinq ans, ne suffit pas. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin, quand la voie est libre ? Les enfants qui ont subi la 1re classe préparatoire à quatre, cinq ans ont aujourd'hui 18, 19 ans. Nous connaissons leur rapport au réel. Le livre du groupe étranger expérimenté sur eux a pour titre: *Méthode pour l'école préparatoire. 2001* خطواتي الأولى في المدرسة التحضيرية (Khataouati oula fi madrassa tahdiria). Auteur : une équipe du CRASC.

Je souligne qu'en 2001, la classe préparatoire n'était pas encore officiellement instituée. Aujourd'hui, en 2015, l'Unicef préconise la mise en case de l'enfant d'Algérie à trois ans. Et ce, au nom de la lutte contre la déperdition scolaire !

«L'enfant habitué, dès l'âge de 3 ans, à aller à la maternelle ira plus facilement à l'école…», explique le représentant de l'Unicef. Des bébés automates, mus par l'habitude, l'adaptation, le conditionnement, la résignation. A quels bébés du monde sont réservés le plaisir, le désir, la liberté de mouvement ? «Toujours dans le souci d'améliorer la qualité de l'enseignement, l'Unicef est en négociations avec le ministère de l'Education nationale en vue de la mise en place de tests internationaux pour évaluer le niveau algérien.»

L'Unicef a déjà entrepris ce travail en 2003. Evaluation qui a duré plus de deux ans et qui a fait l'objet d'un rapport de 270 pages par l'équipe du CRASC*.

Quel est l'intérêt d'une nouvelle évaluation ? Le représentant de l'Unicef apporte la justification par une petite précision : «Tests internationaux…», ce qui signifie que les tests utilisés en 2003 n'étaient pas internationaux. Des tests qui devraient pourtant entrer dans les annales de la psychométrie puisqu'ils mesurent la créativité.

Lire les résultats de ces tests, p. 217-218 du rapport*.

L'Unicef douterait-elle aujourd'hui de la fiabilité scientifique de ces tests ? Une idée force ressort de cette enquête : le modèle éducatif du préscolaire en Algérie serait un modèle de réussite. Cette conclusion avait gagné l'adhésion de l'Unicef. Comment demander aujourd'hui aux enquêteurs de revoir leur copie ? Pour cette enquête, les enquêteurs ont dû visiter les écoles coraniques et zaouïas de quatorze wilayas.

En réalité, les motifs avancés étaient fallacieux, le véritable objectif visé par ces enquêtes était de mesurer le niveau de la transmission culturelle du pôle ancestral.

B. M.

*** Membre du bureau du Syndicat national des éditeurs du livre (SNEL).**

* *Le préscolaire en Algérie. Etat des lieux et perspective*. Editions CRASC - Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle. 2005 Oran.

* Programme d'appui de l'Unesco à la réforme du système éducatif. *La refonte de la pédagogie en Algérie*. Ministère de l'Éducation et Bureau de l'Unesco pour le Maghreb Rabat, août 2005.

Publicité

COMMUNIQUÉ

Djezzy désormais présent dans le métro

Djezzy leader de la téléphonie mobile en Algérie a le plaisir d'annoncer à ses fidèles clients la mise en service ce jeudi 28 mai 2015 du réseau GSM et 3G dans le Métro d'Alger. La cérémonie a eu lieu au niveau de la bouche du métro de la Grande Poste en présence du ministre des Transports M. Boudjemaâ Talai, du wali d'Alger M. Abdelkader Zoukh, le P-dg de l'EMA M. Hadbi et le DG de la RATP el Djazaïr M. Lescoupe ainsi que des représentants du ministère des Postes et des Technologies de l'information et de la communication. Grâce aux nouvelles installations et équipements de pointe mis en place, les usagers du Métro d'Alger pourront aisément communiquer, envoyer des SMS et surfer sur le web. Ainsi, Djezzy, fort de son meilleur réseau, contribue en permanence à rendre la vie plus facile et plus agréable à ses abonnés.

A cette occasion, Djezzy remercie l'Entreprise du métro d'Alger pour avoir facilité la mise en œuvre du projet et rend hommage à ses équipes techniques qui ont veillé à la réussite de cette initiative au grand bonheur des consommateurs.